

# Les années 60 en Montérégie : des pratiques hétérogènes dans un territoire hétérogène

Jacqueline Oxman-Martinez, Yvonne Streit and Johanne Charbonneau

Volume 8, Number 2, Fall 1995

Les pratiques sociales des années 60 et 70

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301329ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301329ar>

[See table of contents](#)

## Article abstract

Les pratiques sociales émergentes dans les années 60, influencées par les courants de laïcisation et de professionnalisation du travail social et par l'accroissement de l'intervention de l'État, acquièrent leur spécificité et leur hétérogénéité au contact de la diversité sociogéographique et culturelle de la Montérégie, de la cohabitation du monde rural et du milieu urbain industrialisé, de celle des résidents anglophones et francophones et d'une proximité des États-Unis et du Canada anglais, sources d'idées novatrices à explorer.

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

## ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Oxman-Martinez, J., Streit, Y. & Charbonneau, J. (1995). Les années 60 en Montérégie : des pratiques hétérogènes dans un territoire hétérogène. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2), 73–87. <https://doi.org/10.7202/301329ar>

❖ Les années 60  
en Montérégie :  
des pratiques sociales  
hétérogènes dans un  
territoire hétérogène

*Jacqueline OXMAN-MARTINEZ*  
*Responsable du centre de recherche*  
*et d'enseignement (REMDA)*  
*Centres jeunesse de la Montérégie*

*Yvonne STREIT*  
*Étudiante à la maîtrise en intervention sociale*  
*et assistante de recherche*  
*Université du Québec à Montréal*

*Johanne CHARBONNEAU*  
*Chercheure*  
*Centres jeunesse de la Montérégie*  
*Professeure*  
*INRS-Urbanisation*

Les pratiques sociales émergentes dans les années 60, influencées par les courants de laïcisation et de professionnalisation du travail social et par l'accroissement de l'intervention de l'État, acquièrent leur spécificité et leur hétérogénéité au contact de la diversité sociogéographique et culturelle de la Montérégie, de la cohabitation du monde rural et du milieu urbain industrialisé, de celle des résidents anglophones et francophones et d'une proximité des États-Unis et du Canada anglais, sources d'idées novatrices à explorer.

Dans le cadre de la recherche « 30 ans de développement des pratiques en travail social au Québec (1960-1990) », sous la direction générale de Yves Vaillancourt de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'équipe de la Montérégie examine dans cet article les caractéristiques de la Montérégie et l'émergence des pratiques sociales dans le contexte des années 60, en particulier à travers l'expérience des agences sociales<sup>1</sup>.

## LA MONTÉRÉGIE AUJOURD'HUI

La Montérégie est limitée par le fleuve Saint-Laurent au nord, la région de l'Outaouais à l'ouest, la frontière des États-Unis au sud et la vallée du Richelieu à l'est. La présence des Appalaches à l'extrémité sud-ouest rompt la monotonie de la plaine en encadrant d'une façon partielle, mais très visible, une partie du territoire. Ce territoire est baigné par un réseau hydrographique composé du fleuve Saint-Laurent et de trois affluents: l'Outaouais, le Richelieu et la Yamaska. La superficie du territoire est de 70 000 km<sup>2</sup>, dont 70 % en milieu rural (Oxman-Martinez et Streit, 1994).

Le portrait de la Montérégie a évolué malgré la présence de certaines constantes. En 1991, la Montérégie compte 1 197 994 habitants<sup>2</sup>, soit 17,4 % de la population totale de la province. Entre 1986 et 1991, la région enregistre une croissance démographique de 9,92 %, supérieure à celle de l'ensemble de la province du Québec. L'exode montréalais provoqué par le prix plus bas des propriétés et des loyers offert par un grand éventail de villes montréalaises favorise, depuis plusieurs années, le déplacement de différents types de familles. Il faut se rappeler que, depuis les années 70, les gouvernements fédéral et provincial ont largement contribué à l'étalement de la banlieue en lançant des programmes d'aide<sup>3</sup> qui favorisent l'accès à la propriété dans la construction neuve (Oxman-Martinez et Belpaire, 1994).

- 
1. Cet article est basé sur une recherche documentaire et sur une enquête. La collecte des données s'est faite par des entrevues semi-dirigées auprès de sept intervenants et de quatre cadres œuvrant dans le réseau des services sociaux de la Montérégie dans les années 60, incluant des entrevues d'autres équipes participantes. Nos entrevues ont également été mises à la disposition de ces équipes. Les données ainsi recueillies ont été complétées par des documents personnels qui ont permis d'étayer la recherche bibliographique. Pour l'analyse de contenu, une grille de codification générale proposée à toutes les équipes a été utilisée. Le logiciel File Maker Pro en a également facilité l'analyse.
  2. *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec* (1991), cat. 95-325, partie A, vol. 1, Statistique Canada; données de recensement 1991.
  3. Programme d'aide à l'accession à la propriété (PAAP) (1970), Gouvernement fédéral. Programme Corvée Habitation (1982), Gouvernement du Québec.

La population présente une structure globale plutôt jeune, mais avec de grandes inégalités (Oxman-Martinez, 1987). Il existe d'importants écarts de densité de population entre les quinze municipalités régionales de comté (MRC) ou les dix-neuf districts de Centres locaux de services communautaires (CLSC) du territoire qui regroupent 223 municipalités, dont 42 font partie de la région du Montréal métropolitain. Ce débordement constitue la zone métropolitaine de la région administrative 16 et 54 % des Montérégiens y habitent. Deux autres zones géosociales composent la Montérégie : les villes et agglomérations urbaines, et les municipalités rurales.

Le territoire comprend cinq grandes agglomérations urbaines (31 municipalités). Celles-ci prennent la forme de noyaux urbanisés de plus de 40 000 habitants et représentent chacune un centre industriel d'importance. Ces agglomérations sont Valleyfield, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sorel, Saint-Hyacinthe et Granby. Quant aux municipalités rurales (147), elles sont réparties sur le territoire et elles sont situées en moyenne à 40 km de l'une des cinq agglomérations urbaines. Bien que le milieu rural soit peu isolé géographiquement, la distance a des effets importants sur le plan du coût, de la disponibilité et de la livraison des services (Oxman-Martinez et Belpaire, 1994).

Certaines villes montérégiennes sont, depuis un certain temps déjà, entraînées dans un mouvement qui accélère l'appauvrissement de la population et la détérioration des parcs résidentiels et industriels : fermetures d'usines, mises à pied massives, changements de leur vocation originale, etc. Ce mouvement entraîne, bien sûr, une augmentation des problèmes sociaux et un effritement de la qualité de vie des citoyens qui se répercutent finalement sur les services. Ceux-ci disposent de moins en moins de crédits, tandis que la demande se diversifie et s'alourdit (Oxman-Martinez et Belpaire, 1994). Certains segments de la population montérégienne sont d'ailleurs particulièrement vulnérables. Par exemple, parmi la population des 15 ans et plus, 18 % ont moins de neuf ans de scolarité. De plus, 52 310 jeunes de moins de 18 ans (16,8 %) vivent dans des familles sous le seuil de faible revenu.

## **LES PRATIQUES SOCIALES DANS LES ANNÉES 60**

Dans les années 60, les pratiques sociales en Montérégie s'inscrivent dans la mouvance des changements observés ailleurs au Québec : laïcisation, diversification, professionnalisation et spécialisation des pratiques, intervention et contrôle accentués des instances gouvernementales. Mais ces

divers changements présentent une coloration spécifique au contact de la région, elle-même diverse en ses composantes à la fois rurales et urbaines.

La Montérégie n'est ni le territoire gaspésien soumis à l'expérimentation du BAEQ, ni l'espace des quartiers centraux montréalais où germent alors les ferments du mouvement communautaire. L'histoire de l'évolution des pratiques sociales en Montérégie sera ainsi plus discrète, moins marquée par de grands traumatismes et par la ferveur des idéalismes naissants. La région n'en connaîtra pas moins un changement profond de ses pratiques sociales. La proximité de l'Ontario et des États-Unis y jouera d'ailleurs un rôle majeur.

C'est d'abord l'organisation du « service social rural » (Boissinot, 1961) qui imprimera sa première marque dans les secteurs les plus éloignés de l'agglomération montréalaise, alors que les communautés urbaines s'initieront plus rapidement aux innovations professionnelles empruntées aux expériences anglo-canadiennes et américaines. Au début de la décennie, comme ailleurs au Québec, ce sont les institutions religieuses qui sont les principaux intervenants dans la pratique.

### **Les agences de service social**

Depuis le milieu de la décennie précédente, les trois diocèses de la région, Saint-Jean, Valleyfield et Saint-Hyacinthe, ont mis sur pied des agences de service social dans ces trois villes (Oxman-Martinez et Streit, 1994). À cet égard, M<sup>gr</sup> Coderre, du diocèse de Saint-Jean, a été considéré comme un évêque particulièrement d'avant-garde comparé à ceux des diocèses de Trois-Rivières, Rimouski et Chicoutimi. Les trois agences de la Montérégie se décentraliseront progressivement par l'ouverture de plusieurs filiales : Jacques-Cartier, Laflèche, Laprairie et Caughnawaga, pour le service social du diocèse de Saint-Jean ; Sorel, Granby, Cowansville, Belœil et Iberville, pour le service familial Richelieu-Yamaska (Saint-Hyacinthe) ; Dorion, Beauharnois et Huntingdon, pour le service social du diocèse de Valleyfield. Rappelons, par ailleurs, que même si les agences s'organisaient à l'origine sur une base diocésaine, certaines étaient définies par une charte selon la *Loi des évêques*, les autres selon la *Loi sur les compagnies* (Oxman-Martinez et Streit, 1994).

Le milieu anglophone, concentré à Saint-Lambert, Châteauguay, Huntingdon et dans quelques noyaux frontaliers avec les Cantons-de-l'Est, s'est organisé de façon parallèle au réseau catholique. Il a conçu des pratiques inspirées des principes d'entraide humanitaire et axées sur les organisations de base et l'établissement d'un réseau d'aide indépendant de

l'emprise de l'Église protestante. « Beaucoup de bénévoles [...] ont organisé toutes sortes de services : la distribution de nourriture et de vêtements, le transport et autres » (M. Golubeva, Agence sociale South Shore de Saint-Lambert, entrevue 93-09-15).

N'ayant pas les communautés religieuses sur lesquelles s'appuyer, la population non catholique de la province avait fondé un petit nombre d'institutions, mais elle avait surtout organisé selon la formule des Charity Organization Societies, des agences sociales employant un personnel laïque formé [dans les écoles de service social] et régies par des conseils d'administration bénévoles. (Denault, 1961 : 9)

Dans les années 60-70, l'impact de la religion sur les pratiques sociales est indéniable, plus précisément en ce qui concerne l'Église catholique. La majorité des services et organismes ont vu le jour sous son impulsion. Les valeurs et la morale religieuses sont donc très présentes dans les pratiques. Le personnel des agences diocésaines, issu d'abord de la communauté religieuse, cherche par son intervention à favoriser l'adaptation sociale et le bon fonctionnement social des individus et des familles. Comme le rappelle Jacques Palard (1982), la pastorale et le travail social possèdent de grandes affinités.

### *Les problèmes*

Les premières cibles d'intervention sont les enfants et les familles pauvres. Il y a trente ans, le thème de la pauvreté était, comme aujourd'hui, au centre des interventions sociales. Mais ce dénominateur commun cache des origines diverses. Certaines régions font face à des fermetures massives d'usines (par exemple, Saint-Hyacinthe vers la fin des années 60).

L'état de l'emploi se détériorait à cause de la vétusté des usines, les assurances n'existaient pas ; les familles se ruinaient pour se faire soigner et n'étaient plus capables d'assurer le bien-être de leurs enfants. (L.P. Thauvette, Agence sociale de Valleyfield, entrevue 86-09-24 : 19)

D'autres voient apparaître « des îlots de pauvres des villes qui venaient chercher refuge dans les fonds de campagne » (B. Favreau, CSS Richelieu, entrevue 93-03-04 : 13). C'est, par exemple, le cas pour les citadins déplacés par la rénovation urbaine au centre-ville de Montréal, dont plusieurs s'installeront à Montréal-Sud, Ville Jacques-Cartier, Laflèche, Mackayville... Il y en avait aussi dans les secteurs plus éloignés :

C'était des gens qu'on pourrait qualifier d'itinérants ; certains les appelaient les gipsys, les gitans, etc. Ils étaient localisés entre deux voies ferrées à Huntingdon. (L.P. Thauvette, Agence sociale de Valleyfield, entrevue 86-09-24 : 4)

Les familles nombreuses, les mariages consanguins, la maladie, l'alcoolisme et la violence viennent compléter cette image aux multiples facettes de la pauvreté en Montérégie dans les années 60.

Dans la région (Valleyfield), on avait des grosses usines comme Alcan, Dometar... Les travailleurs étaient soumis à des travaux assez lourds. Souvent, après le travail, ils allaient boire un coup. Des problèmes familiaux, dont la violence, en furent les conséquences. [...] Vu le contexte, l'alcoolisme était donc une problématique majeure. (Intervenant, Service social du diocèse de Valleyfield, entrevue 93-04-14 : 8)

Une autre citation vient renforcer les idées déjà exprimées.

Ces problèmes étaient un peu identifiés à une classe sociale moins scolarisée, moins éduquée et qui avait moins accès aux éléments d'information, d'éducation. On parlait de familles à problèmes multiples qui magasinaient les services. (L.P. Thauvette, Agence sociale de Valleyfield, entrevue 86-09-24 : 4)

Il ne faut pas oublier que cette dernière description correspondait à une partie non négligeable de la population, exception faite des « notables » des villes (notaires, médecins, curés, commerçants et industriels).

Dans les années 60, l'aide à la jeunesse représentait l'axe central de l'intervention : l'adoption pour les bébés (problématique reliée aux filles-mères) et le placement pour les enfants plus âgés. La préservation de la famille n'était pas abordée comme problématique. De plus, la présence des pères n'était pas valorisée ; seul le rôle du père pourvoyeur comptait. Les notions de sécurité et de développement de l'enfant n'étaient également pas considérées. L'importance de la question du placement et de l'adoption des enfants n'est cependant pas propre à la région. Elle a directement été influencée par le fait que le gouvernement donnait un montant d'argent pour chacune des adoptions réalisées, ce qui constituait une source importante de financement pour les agences. Depuis leur création, ces dernières étaient principalement financées par des campagnes de souscription. Les praticiens participaient à ces campagnes, une tâche qui s'ajoutait à celle de la pratique elle-même.

### *La pratique*

Une caractéristique très nette de la pratique du début des années 60 est sa polyvalence. « Quiconque avait un problème se retrouvait à l'agence de service social et l'évaluation se faisait par l'intervenant » (L.P. Thauvette, Agence sociale de Valleyfield, entrevue 86-09-24 : 16); et « tu faisais tout ce qu'il y avait à faire avec les gens là où ils se trouvaient » (Intervenant, Service social du diocèse de Valleyfield, entrevue 93-04-14 : 4). Les directives ou politiques propres à la profession n'existaient pas. Ainsi, parfois, les

intervenants posaient des gestes considérés aujourd'hui comme non professionnels ; par exemple, donner une permanente à une cliente vivant une situation conjugale difficile, afin de la rendre plus séduisante. Mais, « donner une permanente n'est pas la fin du monde ; pendant que je fais cela, je discute avec elle et je fais un bout de chemin » (Intervenante, Service social du diocèse de Valleyfield, entrevue 93-04-14 : 11). Dans les centres d'accueil pour les jeunes, l'intervention se traduira souvent par de l'animation d'activités de groupes. Le caractère polyvalent de la pratique est renforcé par l'importance du « dépannage » matériel plutôt que par la résolution des problèmes psychosociologiques. Cet état de fait s'explique largement par l'absence de professionnalisation de la pratique. À l'époque, le personnel des agences est plus guidé par le sens de la « mission », du « devoir » et de la « vocation » que par une formation professionnelle. Plusieurs des intervenants sentiront toutefois la nécessité d'aller suivre cette formation en même temps qu'ils pratiquent.

### *Les relations avec le milieu*

Parallèlement, ils s'impliquent dans la vie communautaire de leur milieu. Leur travail se confond avec leurs activités de bénévolat. Durant la journée, le *casework*, le counselling et la pratique auprès de familles à problèmes multiples constituent le cœur de leurs interventions. Le soir ou en dehors des heures de travail, ils se retrouvent près d'un mouvement ouvrier ou des personnes âgées, au Conseil des œuvres du diocèse pour la mise sur pied d'un service d'auxiliaires familiales, d'un service de réhabilitation pour des alcooliques, d'une organisation pour l'éducation des enfants handicapés, au Conseil de développement social ou encore au sein d'organisations non communautaires, mais d'intérêt public. Citons par exemple la Corporation industrielle et le Comité pour les habitations à loyer modique (HLM) de Saint-Hyacinthe (Oxman-Martinez et Streit, 1994).

Ce lien étroit avec leur milieu favorisé, entre autres, par la décentralisation importante des services est, par ailleurs, confirmé par la solidarité avec les ressources existantes, communautaires ou non. Vu la polyvalence des pratiques, il est nécessaire de faire appel aux services existant dans la communauté. Des bénévoles, organisés autour d'un centre, offrent des services complémentaires comme le transport et le dépannage, distribuent de la nourriture et des vêtements. L'arrimage entre les services institutionnels et le secteur communautaire se fait naturellement. Cet arrimage n'est inscrit à l'intérieur d'aucune politique. Des contacts personnels et informels se créent entre les divers intervenants au gré des collaborations. En quelques mots : les agences de service social, les maisons pour enfants

(Dorea, le centre M<sup>gr</sup> Forget), le Centre psychosocial de Valleyfield et, peut-être plus encore, le Social Community Services, bénéficient largement du soutien de la communauté dans laquelle ils sont implantés (Oxman-Martinez et Streit, 1994). Des organisations bénévoles, entre autres le Club Richelieu et les Chevaliers de Colomb, s'impliqueront aussi dans ce domaine.

La pratique du service social profite de plus de la collaboration directe des leaders de la communauté et des réseaux sociaux actifs dans le milieu. Dans les études de réseaux sociaux, il est généralement admis que ces derniers présentent des caractéristiques différentes en milieu urbain et en milieu rural (Charbonneau, 1994 ; Amato, 1993 ; Cochran et Henderson, 1990). Les réseaux ruraux sont davantage centrés sur la famille. En milieu urbain, les réseaux sont plus larges et moins intimes. Les groupes de soutien et les associations occupent une place importante pour les gens en milieu rural. Les associations y seraient donc plus couramment utilisées en vue d'accéder à diverses ressources (Oxman-Martinez et Belpaire, 1994). Cette différenciation est confirmée par les entrevues. Toutes les personnes ayant travaillé en milieu rural ou semi-urbain mentionnent la participation active du réseau social à la résolution de situations problématiques ou à la mise sur pied de nouvelles ressources. Le recrutement des familles d'accueil pour les enfants se fait grâce aux réseaux familiaux. « L'une décidait d'entrer dans le réseau et d'autres (membres de la parenté ou du voisinage) suivaient » (C. Deschamps, Service social du diocèse de Valleyfield, entrevue 93-04-01 : 9). Parfois, c'est le curé qui recommande des personnes susceptibles de remplir ces tâches tant auprès d'adultes que d'enfants. Nous constatons une étroite collaboration avec le pharmacien, le policier, le curé, le médecin ou le directeur d'école. Tout le monde se connaît et, dans certains cas, des interventions préventives sont ainsi favorisées. Dans le milieu rural ou semi-urbain, la communauté se préoccupe davantage de ses membres.

Dans les territoires urbains, la solidarité sociale prend la forme de mobilisation autour d'une situation problématique amenant des revendications spécifiques. Des citoyens se regroupent pour mettre sur pied un club de l'âge d'or ou un centre de bénévolat, ou encore pour lutter contre la pollution. Des ouvriers se mobilisent lors de fermetures d'usines, créent, entre autres, un comité de remplacement et amorcent le mouvement syndical. Mais, il ne faut pas occulter les solidarités existant entre voisins ou dans un quartier. Par ailleurs, comme il a été mentionné, certains intervenants soutiennent activement ces mouvements qui ont surtout pris de l'ampleur dans la deuxième moitié de la décennie.

### *Les relations avec l'État*

Si les relations avec le milieu semblent se dérouler dans un esprit de collaboration, rien ne laisse supposer qu'il en ait été autrement avec les instances gouvernementales au début de la décennie en Montérégie. Plusieurs personnes interviewées rappellent évidemment les multiples démarches nécessaires pour s'assurer la participation du gouvernement au financement des activités des agences ; participation jamais garantie *a priori*, mais souvent facilitée par les contacts personnels entre des dirigeants du milieu et des membres du gouvernement. En Montérégie, comme ailleurs en province, les agences de service social accepteront d'être responsables de la distribution des allocations de chômage, que le gouvernement ne peut organiser lui-même, faute de points de service. Dans l'ensemble, les relations entre les agences diocésaines et les instances gouvernementales se déroulent alors dans un climat de reconnaissance mutuelle, plus consensuel que conflictuel, comme le propose la thèse de Palard (1982).

Les divers éléments qui conduiront à la transformation complète des pratiques sociales en Montérégie sont en fait déjà présents : dépendance au financement gouvernemental, responsabilités accrues des agences, manque de formation du personnel et innovations professionnelles qui se développent ailleurs, chez les Anglo-Saxons, et qui seront rapidement adoptées dans la région, si proche de l'Ontario et des États-Unis.

### **L'ère des changements**

L'évolution des pratiques de service social au cours des années 60 est fortement influencée par les deux processus parallèles de l'accroissement de l'intervention gouvernementale, qui affaiblira le rôle des instances religieuses, et de la professionnalisation des pratiques, qui conduira à l'importance prépondérante des travailleurs sociaux.

#### *Du côté de l'intervention de l'État*

La responsabilité des agences dans la distribution des allocations gouvernementales n'a pas nécessairement fait l'affaire de tout le monde (Denault, 1961). Certains y ont vu un détournement de la vocation du travail social, d'autant plus que le principe sous-jacent de la redistribution des revenus était perçu comme une importation anglo-saxonne peu compatible avec l'esprit du travail social proposé par les représentants de l'Église catholique (Morin, 1961). Par ailleurs, c'est la responsabilité des allocations qui a favorisé l'expansion considérable des agences, qui engageront un personnel nombreux sur une courte période.

Les nouvelles équipes de service social feront face rapidement à un accroissement parallèle des besoins exprimés par la communauté. Dans toutes les entrevues, les personnes interviewées rappellent que le personnel était constamment débordé par la demande. La récupération de la responsabilité de l'administration des allocations par le gouvernement, au milieu de la décennie, aura d'importantes conséquences sur la pratique. Revenant à leur vocation première, les intervenants pourront mieux définir les limites de leur travail. Mais les organisations feront face à une crise financière importante. L'incertitude fera douter de la possibilité de maintenir les activités. Les agences obtiendront l'assurance d'un soutien financier du gouvernement. Mais celui-ci accepte moins facilement qu'auparavant de distribuer de l'argent sans contrôler l'usage qui en est fait. À partir de la fin des années 60 jusqu'à l'arrivée des CSS, les agences seront progressivement intégrées au réseau public. Peu à peu, l'influence de l'Église sur la nomination des directeurs et du conseil d'administration sera noyée dans le mouvement de laïcisation de l'institution. La présence des notables locaux aux conseils d'administration sera toutefois marquée par une plus grande continuité...

### *Du côté de la pratique*

Les années d'expansion auront été témoins d'une embauche accélérée du personnel. Plusieurs interviewés ont rappelé que les nouveaux employés avaient plus de «bonne volonté» que de connaissances dans le domaine. Dès le tournant des années 40, l'Église catholique envoyait cependant ses membres masculins se former dans les universités à l'extérieur du Québec. Ceux-ci devenaient alors les directeurs des agences diocésaines chargés de la pastorale caritative et sociale. L'Église gardait aussi le contrôle sur la mise sur pied des programmes de formation dans la province.

L'archevêque envoyait à l'École de service social de l'Université catholique de Washington une couple de prêtres qui devaient au retour prendre en charge la future école de service social de l'Université de Montréal. [...] dix ans plus tôt (1932), Sœur Marie Gérin-Lajoie avait fondé [...] un institut religieux ayant comme fin le service social paroissial - les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil (Denault, 1961 : 10-11).

À ce propos, une des personnes interrogées mentionne : «[...] en 1960, je suis allé étudier en action sociale syndicale à l'Université à Washington» (B. Favreau, CSS Richelieu, entrevue 93-03-04 : 3). Si les États-Unis semblaient une destination privilégiée pour la formation des futurs responsables des agences, il apparaît que de nombreux futurs travailleurs sociaux de la région ont, quant à eux, effectué des séjours dans la région d'Ottawa avant d'arriver en Montérégie. La proximité de l'Ontario

et des États-Unis a ainsi favorisé, à travers la mobilité du personnel, l'introduction des innovations professionnelles dans la région.

Dans le domaine canadien-français, le service social a débuté une trentaine d'années après l'Ontario. Autrefois, c'étaient des religieuses qui prenaient en charge les enfants abandonnés. En Ontario, ils n'avaient pas ça. C'étaient des Sociétés d'aide à l'enfance mises sur pied par des laïcs et dirigées par des professionnels issus des Écoles de service social de Toronto et autres endroits de langue anglaise. [En arrivant à Saint-Hyacinthe] j'ai donc pu me servir de l'expérience acquise à Hull. (H. Giguère, CSS Richelieu, entrevue 93-03-25 : 8)

Les travailleurs sociaux professionnels ne sont pas nombreux au début des années 60. Ils se retrouvent d'abord dans des postes de cadres. Les conseillers sociaux, formés, entre autres, par les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, travaillent directement sur le terrain ; et, finalement, les bénévoles, issus la plupart du temps de l'élite locale, siègent aux conseils d'administration. Sous-jacente à cette division du travail se dégage une certaine connotation élitiste et hiérarchique (Morin, 1961). Les femmes, quant à elles, continuent pour la plupart leur tâche en tant que sœurs, sans qu'aucun élément du contenu des entrevues laisse entrevoir si elles souhaitent ou non devenir travailleuses sociales professionnelles. Les futures intervenantes sociales diplômées seront des femmes laïques.

Du côté anglophone, l'organisation se structure de manière différente. D'une part, les travailleurs sociaux professionnels œuvrent sur le terrain ou occupent des postes cadres ; d'autre part, les bénévoles, selon leur origine socio-économique, siègent aux conseils d'administration ou sont très présents dans le réseau social d'entraide. L'Église protestante est présente surtout à travers des comités de femmes reliés au bénévolat.

Si nous comparons les agences diocésaines aux agences anglophones, les premières regroupent un personnel laïque et religieux sous la direction d'un représentant du clergé ; les secondes n'occupent qu'un personnel laïque. Une des entrevues souligne : « [À l'Agence, on] n'avait rien à faire avec la religion ; on acceptait n'importe qui [...], mais le travail de bénévolat se faisait par des femmes ayant une appartenance protestante » (M. Golubeva, Agence South Shore de Saint-Lambert, entrevue 93-09-15). Il apparaît donc que les principes qui encadreront la pratique sociale chez les francophones – en suivant des rythmes différents selon les diocèses – guident déjà celle de la population anglophone.

[...] la population protestante (anglophone) de Montréal a su et pu, mieux que la population canadienne-française, organiser ses œuvres selon les données les plus récentes du service social [...] selon la formule moderne de la charité, à « aider le pauvre à s'aider » (Minville, 1939, cité dans Denault, 1961 : 9).

Cette distinction entre les deux types de pratiques, déjà soulignée à l'époque par plusieurs observateurs<sup>4</sup>, est particulièrement significative en Montérégie, une région où se côtoient les populations anglophone et francophone et qui, comme il a été mentionné précédemment, a accueilli les premiers travailleurs sociaux en provenance de l'Outaouais et parfois partiellement formés en Ontario et aux États-Unis. Sous l'influence des pratiques sociales élaborées ailleurs, l'approche sociale dans les agences glisse de ce fait vers le développement communautaire. Comme le dit Palard, «l'Église [...] a imité les actions déjà engagées dans les milieux anglophones juifs et protestants» (1982 : 139).

Ce mouvement de professionnalisation entraîne l'implantation de nouveaux cours. Les intervenants sociaux suivront les cours donnés par les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil (aide sociale) ou, dès la fin des années 60, au cégep (technicienne en assistance sociale). Les autres continueront leur formation universitaire. Par conséquent, le nombre des travailleurs sociaux avec une formation universitaire augmentera et, rapidement, ceux-ci deviendront des gestionnaires (Oxman-Martinez et Streit, 1994). La laïcisation des agences sociales prend alors de la vitesse et la pratique se transforme profondément. Le personnel abandonnera, notamment, ses activités de dépannage matériel au profit d'une intervention psychosociale spécialisée et de nouvelles problématiques seront abordées (planification familiale, administration budgétaire, etc.).

La promotion du travail social s'est cependant faite surtout par les hommes, en milieu anglophone comme en milieu francophone.

C'est au moment où les hommes commençaient à devenir directeurs des agences et à occuper les postes les plus importants que nos salaires ont commencé à augmenter. Les hommes sont des chefs de famille et étaient considérés comme ayant besoin de plus d'argent. [...] Il y avait des hommes qui occupaient des postes importants, qui donnaient du prestige à la profession (M. Golubeva, Agence sociale South Shore de Saint-Lambert, entrevue 93-09-15).

Le salaire et les conditions d'embauche peuvent toutefois varier considérablement d'un employé à l'autre. L'absence d'une politique salariale est notoire. Les inégalités salariales seront un important facteur explicatif de l'arrivée du syndicalisme dans les agences dans la deuxième moitié des années 60. Les écarts entre les professionnels et les aides sociaux provoquent des tensions au sein du personnel. Le syndicat commence par assurer la défense des non-professionnels, majoritairement des femmes. Les travailleurs sociaux professionnels et les religieux sont absents de ce mouvement. En

---

4. Voir à ce propos les numéros spéciaux de la revue *Service social* d'octobre 1961 et d'avril 1962, consacré au «service social au Canada français».

parallèle, la naissance de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec favorisera cependant l'équité salariale par la production d'une échelle salariale dont l'utilisation se répandra au sein de la profession.

En Montérégie, les syndicats se créent d'abord dans les villes à forte concentration urbaine, soit à Saint-Hyacinthe, à Valleyfield et à Longueuil. En général, la mobilisation syndicale, idéologique et sociale est plus répandue au sein de la population urbaine. Dans le milieu rural, «si tu t'occupais de syndicat, tu étais révolutionnaire, donc nationaliste et possiblement un membre du FLQ; il y avait les bons et les méchants» (C. Deschamps, Service social du diocèse de Valleyfield, entrevue 93-04-01 : 21). Pendant les années 60, il y a donc une forte polarisation entre le milieu urbain, politisé et plus radical, et le milieu rural, conservateur et très peu politisé, sinon par la traditionnelle opposition entre les «bleus» ou les «rouges».

## CONCLUSION

Les distinctions entre le monde rural et le milieu urbain industrialisé demeureront un important facteur d'hétérogénéité des pratiques sociales durant les années 60. Mais les deux milieux seront sources de changement. La pratique en milieu rural francophone montre quelques similitudes avec ce qui se fait dans le réseau anglophone. Dans les deux milieux, la communauté est active auprès de ses membres et les intervenants sociaux entremêlent les approches individuelle et communautaire. Dans la région, ces pratiques ont facilité l'arrimage entre les services communautaires et les services publics naissants, appuyé par le développement communautaire préconisé en dehors de la province et introduit en Montérégie grâce aux nouveaux praticiens recrutés par les diocèses pour diriger les agences de service social. En milieu urbain émergent en parallèle les premiers germes des revendications populaires.

Selon Godbout et Collin, le mouvement communautaire a trouvé sa source à la fois auprès des défavorisés réagissant à leurs conditions de vie et auprès des «pratiques sociales innovatrices de certains organismes de bien-être» (1977 : 44). Comme eux, nous pourrions dire que les changements qu'ont connus les pratiques sociales en Montérégie dans les années 60 sont une conséquence à la fois des initiatives prises au sein même des organisations et à la suite des besoins grandissants exprimés, entre autres, à travers l'effervescence de la mobilisation syndicale, idéologique et sociale au sein de la population urbaine.

Les entrevues réalisées insistent davantage sur l'importance du premier facteur, sur celle de certains leaders clés dans les organisations ainsi que sur le contexte général du passage à la laïcité et à l'intervention de l'État. Mais elles rappellent constamment la nécessité de professionnaliser la pratique ; l'introduction du syndicalisme dans les agences à la fin de la décennie en sera une étape importante, mais elle n'atteindra son apogée que dans la décennie suivante, lorsque les travailleurs sociaux entreront de plain-pied dans le mouvement. Ils auront donc été eux-mêmes des investigateurs importants de changements dans les pratiques sociales<sup>5</sup>.

En parallèle, l'État prend peu à peu la relève de l'Église et du secteur privé quant à l'organisation, au financement et à la distribution des services sociaux à la communauté. Dans la décennie suivante, il cherchera à susciter la participation des citoyens au processus de modernisation des services. Pourtant, comme on a pu le constater, les pratiques du début des années 60 étaient déjà bien intégrées dans leur milieu. Trente ans plus tard, l'État-providence cherche maintenant auprès du secteur communautaire et des réseaux familiaux (Godbout et Charbonneau, 1994) un appui efficace et plus humain capable de le relayer à un coût moindre.

### **Entrevues citées**

- C. DESCHAMPS, Service social du diocèse de Valleyfield (93-04-01)
- B. FAVREAU, CSS Richelieu (93-03-04)
- H. GIGUÈRE, CSS Richelieu (93-03-25)
- M. GOLUVEBA, Agence sociale South Shore de Saint-Lambert (93-09-15)
- S. LAMONT, Centre psychosocial de Valleyfield (93-07-06)
- L.P. THAUVETTE, Agence sociale de Valleyfield (86-09-24)
- Intervenant, Service social du diocèse de Valleyfield (93-04-14)

### **Autres entrevues réalisées**

- P. BARITEAU, Centre d'accueil Élan Jeunesse (93-03-12)
- C. FOISY, CSS Richelieu (93-03-17)
- A. GIROUARD, Institut Dorea (90-05-17)
- Père LUSSIER, Institut Dorea (93-10-14)

---

5. Pour améliorer les services à la population ou pour accroître leur propre rôle, comme s'interroge Godbout (1987). Plusieurs interviewés ont mentionné l'importance pour les travailleurs sociaux de se définir de manière distincte des autres professions intervenant dans la pratique et de se démarquer des assistés sociaux auxquels ils étaient associés lorsqu'ils distribuaient les allocations gouvernementales.

## Bibliographie

- AMATO, Paul R. (1993). « Urban-Rural Differences in Helping Friends and Family Members », *Social Psychology Quarterly*, 1993, vol. 56, n° 4, 249-262.
- BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE (1992). « Le mouvement populaire et communautaire: de la revendication au partenariat (1963-1992) », dans DAIGLE, Gérard et Guy ROCHER (sous la direction de), *Le Québec en jeu*, Montréal, PUM, 713-747.
- BOISSINOT, Yolande (1961-1962). « Le service social rural », *Service social*, vol. 10, n° 3, octobre, et vol. 11, n° 1, avril, 116-122.
- CHARBONNEAU, Johanne (1994). « Les réseaux des jeunes mères célibataires », Communication au Colloque régional *Familles au cœur de l'action*, Saint-Hyacinthe, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, décembre.
- COCHRAN, M. et C.R. HENDERSON (1990). « Formal Supports and Informal Ties : a Case Study », dans M. COCHRAN *et al.* (sous la direction de), *Extending Families. The Social Networks of Parents and their Children*, N.Y., Cambridge University Press, 230-261.
- DENAULT, Hayda (1961-1962). « L'insertion du service social dans le milieu canadien-français », *Service social*, vol. 10, n° 3, octobre, et vol. 11, n° 1, avril, 4-29.
- GODBOUT, Jacques T. (1987). *La démocratie des usagers*, Montréal, Boréal.
- GODBOUT, Jacques T. et Johanne CHARBONNEAU (1994). « Le réseau familial et l'appareil d'État », *Recherches sociographiques*, vol. 35, n° 1, 9-38.
- GODBOUT, Jacques T. et Jean-Pierre COLLIN (1977). *Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?*, Montréal, INRS-Urbanisation.
- MORIN, Claude (1961-1962). « La méthode d'organisation communautaire dans le milieu canadien-français », *Service social*, vol. 10, n° 3, octobre, et vol. 11, n° 1, avril, 46-64.
- OXMAN-MARTINEZ, Jacqueline (1987). *Indicateurs psychosociaux de vulnérabilité: la monoparentalité une variable clé*, Longueuil, Centres de services sociaux Richelieu.
- OXMAN-MARTINEZ, Jacqueline et François BELPAIRE (1994). *Demande de création d'un institut universitaire centré sur les mères (pères) en difficulté d'adaptation et la transmission intergénérationnelle des problèmes d'adaptation chez l'enfant*, Longueuil, Centres jeunesse de la Montérégie.
- OXMAN-MARTINEZ, Jacqueline et Yvonne STREIT (1994). *Rapport d'étape de la région de la Montérégie pour le projet 30 ans de développement des pratiques en travail social au Québec (1960-1990)*, Longueuil, CPEJ de la Montérégie.
- PALARD, Jacques (1982). « Le travail social au Québec : de la logique religieuse à la rationalité étatique », *Service social*, vol. 31, n° 1, janvier-juin, 137-167.
- RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE (1994). *PROS Jeunesse*, Document de travail.